Image not found or type unknown

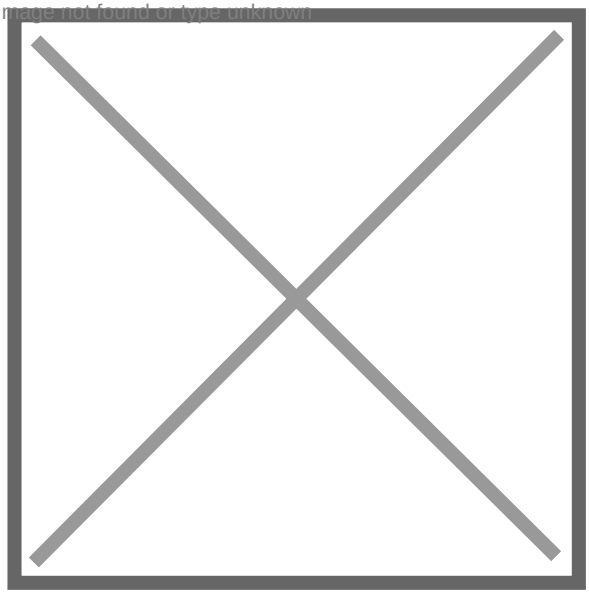

Erreur d'orthographe fiche de paie attestation pôle empl

Par **Rififi17**, le **08/10/2017** à **11:06**

Bonjour,

Je vous explique ma situation :
Il y a 1 an j'étais apprenti en restauration dans une brasserie.
Sur ma 1ère fiche de paie est apparue une erreur sur l'orthographe de mon prénom qui est restée jusqu'à la fin de mon contrat.
• Est-ce grave sachant que c'est la premier lettre (un M au lieu d'un R) ?
Si oui, que puis-je faire pour rectifier ceci ?

De plus, ayant fait une rupture de contrat conventionnel j'ai remarqué que mon prénom resté mal orthographié était également inscrit sur l'attestation pôle emploi que mon employeur m'a donné ainsi mon adresse qui comporte une mention "rue" au lieu d "avenue".

Pour finir, il m'a été informé qu'étant en première année d'apprentissage, je suis passé étudiant en deuxième année deux mois avant ma rupture de contrat. J'avais été payé en tant que premier année tout du long. Puis-je réclamer la différence des salaires 1 an apres mon départ de cette entreprise ?

Merci pour vos futurs réponses à mes nombreuses questions.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés